

patrimoine
lot-et-garonnais
cherche
mécènes

IRM
INd

Sommaire

Avant-propos	04
Carte de localisation des projets	05
Les 5 projets phares	
Le château de Blanquefort-sur-Briolance	06
La tour télégraphique Chappe de Saint-Romain-le-Noble	08
L'église Saint-Sabin de Villefranche-du-Queyran	10
Le parc du château de Virazeil	12
Le hameau de Saint-Avit à Lacapelle-Biron	14
Les 5 projets d'intérêt	
La collégiale Saint-Vincent du Mas d'Agenais	16
Le chemin de croix Virebent de Lagupie	17
Les vitraux de la chapelle de Bonaguil à Saint-Front-sur-Lémance	18
L'abbaye de Saint-Maurin	19
Le retable de l'église de Lauzun	20
La liste complémentaire	
L'ancien presbytère paroissial de Casseneuil	21
Le château de Monteton	21
Les maisons médiévales du bourg de Prayssas	22
Les remparts de la bastide de Puymirol	22
Le moulin à eau de Fauillet	23
L'église de Saint-Gayrand-Grateloup	23
La tapisserie « le mois de mars » du musée d'Agen	24
L'art campanaire du canton de Prayssas	24
Les peintures murales de l'église de Saint-Clair-de-Gouts à Allons	25
Le parc et le jardin du château de Salles à Feugarolles	25
Devenez mécène et acteur de la valorisation du patrimoine de Lot-et-Garonne	26
Le mécénat culturel : dispositif fiscal	27

Avant-propos

Le Lot-et-Garonne, une identité patrimoniale

« Nous devons aider les Lot-et-Garonnais à prendre conscience que le patrimoine de ce département est le leur, qu'ils en sont propriétaires et donc qu'ils sont responsables de sa sauvegarde et de sa transmission aux générations futures ». Ainsi s'expriment à l'unisson Pierre Camani, président du Conseil général et Bernard Schmeltz, préfet pour dire l'importance que peut avoir le mécénat privé dans la sauvegarde et la restauration des patrimoines locaux.

Le mécénat privé fait partie intégrante du système de financement des grands projets de restauration du patrimoine. Il constitue, ainsi, une ressource supplémentaire aux aides publiques qui ne peuvent, à elles seules, aider les travaux nécessaires à la préservation d'un édifice ou d'un patrimoine paysager.

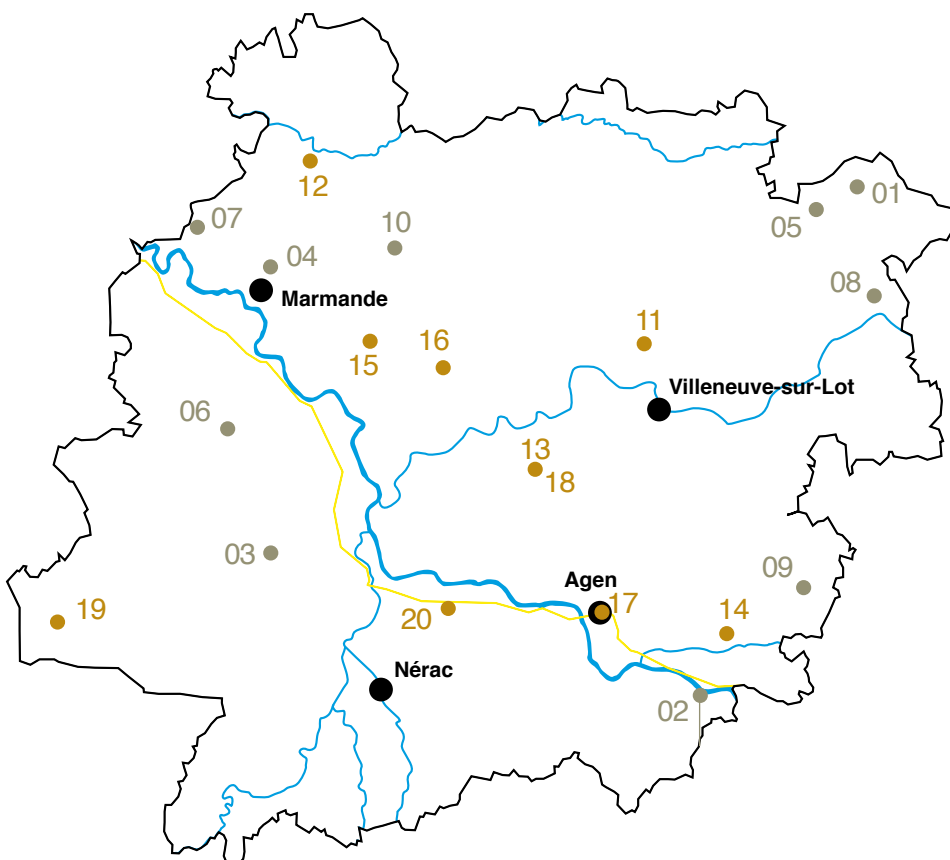
Certes le mécénat privé est synonyme d'engagement financier. Il est également synonyme d'engagement humain car il rassemble différents donateurs n'ayant pour but que la valorisation d'un même patrimoine. C'est en fédérant des compétences, créant des synergies, grâce notamment au concours de la créativité d'entreprises, d'associations, d'artisans et de particuliers, qu'un projet peut se faire le symbole d'une identité locale et d'un authentique « vivre ensemble ».

C'est donc pour encourager des initiatives locales que le Conseil général et la Préfecture de Lot-et-Garonne ont collaboré, en partenariat avec la Région et la Fondation du Patrimoine, pour mettre en place une campagne de valorisation et de souscriptions, depuis le 15 septembre 2010, au bénéfice du patrimoine local.

Ainsi, 20 projets de restauration ou de sauvegarde du patrimoine, parmi 82, ont été sélectionnés par un jury de professionnels à la suite de l'appels à projets Patrimoine lot-et-garonnais cherche mécènes. Ils vous sont présentés dans cette brochure.

Ils appartiennent désormais à chacun...

Carte de localisation des projets



- 01 Patrimoine monumental
Le château de Blanquefort-sur-Briolance
- 02 Patrimoine de proximité
La tour télégraphique chappe de St-Romain-le-Noble
- 03 Patrimoine religieux
L'église Saint-Sabin de Villefranche du Queyran
- 04 Parc et jardin remarquable
Le parc du château de Virazeil
- 05 Patrimoine urbain
Le hameau de Saint-Avit à Lacapelle-Biron
- 06 Patrimoine religieux
La collegiale Saint-Vincent du Mas-d'Agenais
- 07 Patrimoine religieux
Le chemin de croix Virebent de Lagupie
- 08 Patrimoine religueux
Les vitraux de La chapelle de Bonaguil
- 09 Eléments du patrimoine jacquaire
L'abbaye de Saint-Maurin
- 10 Objets mobiliers
Le retable de l'église de Lauzun
- 11 Patrimoine monumental
L'ancien presbytère paroissial de Casseneuil
- 12 Patrimoine monumental
Le château de Monteton
- 13 Patrimoine urbain
Les maisons médiévales du bourg de Prayssas
- 14 Patrimoine urbain
Les remparts de la bastide de Puymirol
- 15 Patrimoine bâti de proximité
Le moulin à eau de Fauillet
- 16 Patrimoine religieux
L'église de Saint-Gayrand-Grateloup
- 17 Objets mobiliers
La tapisserie « le mois de mars » du musée d'Agen
- 18 Objets mobiliers
L'art campanaire du canton de Prayssas
- 19 Eléments du patrimoine jacquaire
Les peintures murales de l'église de Saint-Clair-de-Gouts
- 20 Parcs et jardins remarquables
Le parc et le jardin du château de Salles

01

Patrimoine monumental Le château de Blanquefort-sur-Briolance

Carte d'identité

Édifice : château du XIII^e siècle remanié au XV^e siècle, inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 1925

Lieu : domine la vallée de la Briolance et le village de Blanquefort

Projet : restauration du donjon, du porche et des terrasses

Coût estimé : 650 000 €

Porteurs de projet : Sylvie Malépart et Simon-Pierre Souillot, propriétaires depuis 2006



Fortement malmené entre les deux dernières guerres, le château de Blanquefort-sur-Briolance a été racheté en 2006 après avoir été longtemps abandonné. Sylvie Malépart et Simon-Pierre Souillot les nouveaux propriétaires se sont engagés à le sauver. L'état du château nécessite une campagne de restauration qui s'inscrit dans le long terme. Le projet dépasse l'approche curative et s'appuie sur la richesse du bâtiment pour renforcer la dynamique du territoire dans son rayonnement touristique. Au détour d'un méandre de la Briolance, on découvre le château élevé sur un piton rocheux. Épicentre du village, son histoire et son architecture le relie aux grands monuments du Périgord et du Quercy. Ce projet permettra des manifestations à caractères culturels et éducatifs. Ainsi, l'ambition et la réalisation du projet dépendent de l'engagement du mécène. Il participera à la sauvegarde et à la valorisation de ce joyau architectural.



Ce projet vous invite à partager la passion des hôtes de ce château, en poursuivant l'écriture de l'histoire, par la réalisation d'un projet culturel ambitieux.

Patrimoine de proximité La tour télégraphique Chappe de Saint-Romain-le-Noble

Carte d'identité

Edifice : tour d'une station télégraphique Chappe de 1834 positionnée sur la ligne télégraphique Bordeaux-Narbonne

Lieu : Saint-Romain-le-Noble, dominant la vallée de Garonne

Projet : restauration de la tour télégraphique, de son mécanisme et valorisation du site et de son environnement paysager

Coût estimé : 50 000 €

Porteur de projet : commune de Saint-Romain-le-Noble et M. Chiaradia, propriétaire du site



Située stratégiquement en haut de coteau, la station nous offre un panorama exceptionnel sur la vallée de Garonne. Ce qui pourrait apparaître comme un modeste fût de moulin ruiné au promeneur non averti se trouve être l'héritage du premier système de télécommunication au monde inventé par les frères Chappe en 1793 ! Cette station télégraphique de Péchistort construite en 1834 et dont il ne reste que les ruines rappelle le passage de la ligne Bordeaux-Narbonne qui comptaient douze stations en Lot-et-Garonne. Patrimoine aussi modeste que rare, il témoigne d'un progrès technique révolutionnaire dans l'histoire des communications. Le projet global verra la restauration de la tour, la remise en état de son mécanisme et l'aménagement de ses abords. Aujourd'hui, mobilisés autour de l'avenir de la tour, propriétaire privé, commune et amateurs du patrimoine envisagent déjà de nombreux projets d'animations touristiques et pédagogiques pour permettre à ce lieu de revivre dans le paysage.



Quoi de mieux pour un mécène que de soutenir ce projet où tout n'est que hauteur de vue et horizon de communication ?

Patrimoine religieux

L'église Saint-Sabin de Villefranche-du-Queyran



Carte d'identité

Edifice : église romane du XI^e et XII^e siècle classée au titre des Monuments Historiques depuis 1875

Lieu : Villefranche-de-Queyran

Projet : restauration générale de l'église et sauvegarde d'un programme roman sculpté remarquable

Coût estimé : 1 000 000 €

Porteur de projet : commune de Villefranche-de-Queyran

L'église romane de Saint-Sabin appartient aux quelques paroisses mentionnées avant le XII^e siècle, qui ont donné naissance, un peu plus tard, à la bastide de Villefranche-de-Queyran. Elle est établie à proximité de la vallée de l'Ourbise, sur le flanc ensoleillé d'une colline. Territoire conquis par les Romains dans l'Antiquité, acquis par les Anglais au Moyen-Age, il fut convoité dans les guerres religieuses aux débuts de l'époque moderne. Elle est, depuis, admirée par de nombreux visiteurs quand certains l'ont décrit comme un chef d'œuvre exceptionnel. Répertoire dès 1875, cette église nous est parvenue partiellement, et abrite dans son chœur l'un des joyaux de la sculpture romane en Aquitaine. Elle est établie, solitaire et remarquable, abandonnée depuis longue date aux vicissitudes de l'histoire. Un projet audacieux de restauration et de mise en valeur a été étudié et commandé par la commune. Il ne pourra voir le jour sans le soutien des partenaires publics et de mécènes éclairés.



Ce chef d'œuvre exceptionnel de l'art roman mérite de bénéficier d'un élan généreux pour sa sauvegarde.

Parc et jardin remarquables

Le parc du château de Virazeil



Carte d'identité

Edifice : parc du château de Virazeil, composition axiale du XVIII^e siècle mise en scène depuis la route vers le château dont il ne reste plus trace aujourd'hui. Le château est inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 1964

Lieu : moyenne-vallée de Garonne

Projet : restitution du parc paysager

Coût estimé : 164 000 □

Porteur de projet : centre de réadaptation de l'ADAPT

Lorsque l'on emprunte la vallée de Garonne par la départementale au Nord-Est de Marmande, le château de Virazeil attire inmanquablement notre regard par sa mise en scène paysagère. Deux majestueuses allées bordées de platanes cadrent le château XVIII^e siècle dans une perspective irrégulière qui le détache du paysage agricole alentour. Le château abrite aujourd'hui le centre de l'ADAPT, association qui œuvre par la rééducation et la réadaptation fonctionnelle à l'insertion de personnes handicapées à la suite d'accidents graves. Dans une logique de cohérence historique autant que d'amélioration des aménités du site, l'ADAPT souhaite restituer au château son parc de 9 hectares aujourd'hui en pelouse. La mise en valeur de ce parc redonnera cohérence et splendeur au site, et au-delà, la création d'un espace jardiné, développera un lieu propice à la contemplation, la marche, la découverte des végétaux pour améliorer la qualité de vie des patients de l'établissement.



Choisir de s'associer à la renaissance de ce parc, c'est croire que patrimoine et cadre social peuvent porter un projet ambitieux.

05

Patrimoine urbain Le hameau de Saint-Avit à Lacapelle-Biron



Carte d'identité

Edifice : hameau remarquable présentant un ensemble de constructions médiévales et quelques éléments Renaissance.
Hameau natal de Bernard Palissy

Lieu : site classé dans la vallée de la Lède

Projet : travaux de valorisation du hameau, réfection des abords de l'église classée, harmonisation de la qualité des espaces urbains (reprise des murs en pierres sèches, cheminements piétonniers, etc.)

Coût estimé : 200 000 €

Porteur de projet : commune de Lacapelle-Biron

Hors du temps, le hameau de Saint-Avit se présente en maisons serrées autour de son église, sur une pente douce de la vallée escarpée de la Lède. En plus de s'inscrire dans le paysage grandiose de la vallée de Gavaudun, ce site préservé peut s'enorgueillir de son musée Palissy et de sa magnifique collection de céramiques. Les constructions médiévales qui le composent, bien entretenues contrastent avec les sols urbains restés faiblement aménagés. Si, le charme de ce hameau tient sans doute au caractère rustique de ses sols publics, la déambulation y est difficile et les traces des murets de pierre sèche risquent de disparaître. La valorisation des placettes, murets et cheminements piétonniers sera pensée afin de conserver l'esprit du lieu et de servir de faire-valoir au site. L'approche nécessite modestie et sensibilité. Elus, habitants et association du musée souhaitent valoriser Saint-Avit en lui apportant vie et créativité.



La préservation d'un territoire authentique, allée à la créativité d'acteurs rassemblés, participera à la revalorisation de ce joyau patrimonial.

Patrimoine religieux

La collégiale Saint-Vincent du Mas-d'Agenais



Carte d'identité

Édifice : collégiale romane du XII^e, XIV^e, XIX^e siècle, classée au titre des Monuments Historiques depuis 1840, abrite un Christ en Croix de Rembrandt

Lieu : située sur une terrasse de la vallée de Garonne au cœur d'un village médiéval

Projet : restauration générale et mise en valeur

Coût estimé : 1 000 600 €

Porteur de projet : commune du Mas-d'Agenais

Edifiée au cœur d'un bourg médiéval de caractère, la collégiale Saint-Vincent surplombe canal et Garonne. La renommée nationale du Mas-d'Agenais provient de sa grande richesse patrimoniale parmi lesquels la Vénus antique et un Christ en croix de Rembrandt. La commune, attentive à la sauvegarde et au rayonnement de ce patrimoine, a engagé une première campagne de restauration sur le portail et le clocher. Aujourd'hui, une nouvelle campagne de travaux porte sur le reste de l'édifice, elle s'achèvera par la mise en valeur de l'intérieur et de son mobilier. La forte volonté communale se heurte toutefois à un budget très important, malgré le concours des partenaires publics.

Le mécénat permettra de redonner à ce monument toute la reconnaissance qu'il mérite.

Patrimoine religieux

Le Chemin de Croix Virebent de Lagupie



Carte d'identité

Edifice : chemin de croix original du XIX^e siècle signé de la manufacture Virebent associant terre cuite et éléments en céramique et émail

Lieu : enclos du cimetière d'une église au porche roman inscrit du XII^e siècle situé sur les coteaux du Marmandais

Projet : restauration de l'ensemble des 14 stations du chemin de croix

Coût estimé : 52 000 €

Porteur de projet : commune de Lagupie

L'iconographie des 14 stations du chemin de croix a de tout temps inspiré les artistes. Le motif développé dans l'enclos du cimetière de Lagupie surprend pourtant par son caractère et sa technique. Développés en série par l'atelier toulousain Virebent, reconnus pour ses connaissances dans le domaine de la terre cuite émaillée, les médaillons portés par les croix en place seraient les seuls encore conservés. Cette singularité pourrait s'expliquer par le désintérêt porté au XX^e siècle sur les legs du siècle précédent. Pourtant, un regard attentif révèle une imagerie originale que la commune a décidé de restaurer. Ce travail consiste à remettre en état les croix et les quatre médaillons encore présents. La suite de l'intervention portera sur les médaillons disparus, dont la restauration s'accomplira en fonction des résultats des recherches historiques en cours. L'aide de mécènes et des partenaires publics participera à la renaissance de ce patrimoine religieux remarquable.

Patrimoine religieux Les Vitraux de la chapelle de Bonaguil

Carte d'identité

Edifice : chapelle du château de Bonaguil du XIII^e, XVI^e siècle, classée au titre des Monuments Historiques depuis 1963

Lieu : en Pays au Bois Vallée de la petite Thèze à proximité du château médiéval de Bonaguil

Projet : création de vitraux dans la chapelle du château de Bonaguil

Coût estimé : 30 000 €

Porteur de projet : communauté de communes du Fumelois-Lémance

La chapelle de Bonaguil, située sur la commune de Saint-Front-sur-Lémance se trouve à proximité du célèbre château du même nom, et compose avec lui et le hameau ancien, un ensemble médiéval remarquable. Erigée dès le XIII^e siècle, l'église, en grande partie reconstruite au XV^e siècle, remplit les deux offices de chapelle castrale et d'église paroissiale. Aujourd'hui, la communauté de communes du Fumelois, chargée du patrimoine bâti, assure son entretien. Elle projette de lancer un concours d'idée auprès de concepteurs pour réaliser des vitraux modernes en harmonie avec les lieux.

S'associer à ce projet, c'est permettre à l'art contemporain d'exister dans un lieu d'exception connu bien au-delà du territoire national, et offrir aux nombreux visiteurs de ce lieu un motif supplémentaire de s'y rendre.

Éléments du patrimoine jacquaire

L'abbaye de Saint-Maurin



Carte d'identité

Edifice : abbaye clunissienne du XI^e et XV^e siècle, classée au titre des Monuments Historiques depuis 1908

Lieu : village de Saint-Maurin dans la vallée de l'Escornebœuf en Pays de Serres au Nord-Est d'Agen

Projet : restauration de l'abbaye, création d'une halte sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle, restauration du jardin abbatial

Coût estimé : 1 000 000 €

Porteur de projet : commune de Saint-Maurin

Non loin d'Agen, au creux du vallon verdoyant où coule l'Escornebœuf, le village plein de charme de Saint-Maurin avec ses maisons à colombages, sa halle, son intéressante église paroissiale conserve surtout les vestiges d'une abbaye bénédictine des XI^e, XIII^e et XVI^e siècles. Cette abbaye affiliée à Cluny fut construite sur une ancienne basilique à l'endroit où Saint-Maurin fut enseveli au VI^e siècle. Elle était si riche et prospère au Moyen-Age qu'elle fut à plusieurs reprises saccagée puis restaurée. De nombreux éléments architecturaux témoignent encore de cette richesse. Aujourd'hui, la commune et une association se mobilisent autour de cette histoire et de ce patrimoine remarquable entre recherches archéologiques et historiques, animations culturelles et projets de restauration, dans une logique de développement culturel et touristique. Avec le soutien de partenaires engagés, cette action contribuera à ce que ce site clunisien retrouve son identité jacquaire.

10

Objets mobiliers Le retable de l'église de Lauzun



Carte d'identité

Objet : retable XVII^e siècle classé au titre des Monuments Historiques depuis 1910

Lieu : église Saint-Etienne de Lauzun

Projet : restauration et remise en place du retable

Coût estimé : 150 000 €

Porteur de projet : association pour la restauration du retable de Lauzun

Le village de Lauzun a pris son nom au fameux Maréchal de Louis le quatorzième, dont la vie romanesque fut rapportée par Madame de Sévigné. Le village s'est serré autour de son château et d'une église monumentale. Cet édifice qui possède encore le témoignage de ses origines romanes abrite dans son chœur un retable dont l'origine vient d'être retrouvée. Sa composition architecturée comportant des colonnes torsées enguirlandées et un entablement sculpté exceptionnel figurant saint Grégoire et saint Jean, incline à proposer une datation du début du XVII^e siècle. La commune souhaite s'associer à des mécènes pour travailler à la restauration du retable et à la mise en valeur de son écrin, témoins du grand siècle de la sculpture.

11

Patrimoine monumental L'ancien presbytère paroissial de Casseneuil



Carte d'identité

Édifice : ancien presbytère paroissial en pierre, torchis et pans de bois surplombant les bords de la Lède,

Lieu : idéalement placé sur le tour de ville, en encorbellement sur la Lède où se love l'ancien village médiéval protégé de Casseneuil

Projet : restauration du bâtiment pour en faire la Maison des Arts et de la Parole, projet culturel ambitieux public/privé basé sur la transmission du patrimoine culturel par le conte et l'oralité

Coût estimé : 1 000 000 €

Porteur de projet : commune de Casseneuil

12

Patrimoine monumental Le château de Monteton



Carte d'identité

Édifice : château du XVII^e siècle inscrit au titre des Monuments historiques depuis 2008

Lieu : village médiéval de Monteton en vallée du Dropt

Projet : restauration de l'aile Nord du château et travaux d'adaptation intérieure pour recevoir du public et faire de ce lieu historique ancré en milieu rural un étonnant oasis de création et de culture musicales.

Coût estimé : 300 000 €

Porteur de projet : M Yves DIJOL, gérant de la SCI propriétaire du château

13

Patrimoine urbain Les maisons médiévales du bourg de Prayssas



Carte d'identité

Edifice : maisons médiévales adossées aux fortifications d'agglomération de la seconde moitié du XIII^e siècle

Lieu : situé au cœur du Pays de Serres, le bourg préservé et restauré de Prayssas offre une belle qualité de vie

Projet : restauration de deux maisons médiévales du village idéalement placées pour en faire un lieu public au service de la politique culturelle de la commune (bibliothèque, centre de ressources sur le paysage et le patrimoine, etc.)

Coût estimé : 200 000 €

Porteur de projet : commune de Prayssas

14

Patrimoine urbain Les remparts de la bastide de Puymirol



Carte d'identité

Edifice : remparts du tour de ville ceinturant la bastide du XIII^e siècle sur près de 2 km

Lieu : bastide juchée sur un éperon dominant la Séoune et offrant de larges panoramas, le bourg est un site inscrit depuis 1975. A l'attrait patrimonial et paysager de premier plan, la bastide jouit d'une vie villageoise et d'un dynamisme (restaurant étoilé, marché, festivals) réputé !

Projet : restauration des remparts

Coût estimé : 1 500 000 €

Porteur de projet : commune de Puymirol

15

Patrimoine bâti de proximité Le moulin à eau de Fauillet



Carte d'identité

Edifice : moulin à eau du XVII^e siècle

Lieu : situé sur le Tolzac, le moulin a la particularité de posséder deux entrées d'eau et quatre meules avec à l'étage une bluterie conservée en l'état, idéale pour imaginer une remise en fonction productrice originale (filière de qualité) ou en faire un lieu d'animations pédagogiques

Projet : restauration du moulin (mécanisme et extérieur) afin de lui donner une seconde vie en valorisant sa singularité, son environnement préservé, et en élaborant un projet économique viable

Coût estimé : 400 000 €

Porteur de projet : commune de Fauillet

16

Patrimoine religieux L'église de Saint-Gayrand-Grateloup



Carte d'identité

Edifice : église en ruines du XII^e, XV^e et XVI^e siècle inscrite au titre des Monuments historiques depuis 1996.

Lieu : situé au sommet d'un puech, le site d'implantation de l'église offre un vaste panorama sur trois vallées

Projet : restitution de la toiture de l'église pour en faire un lieu d'expositions et de concerts dans le respect de l'esprit des lieux

Coût estimé : 555 000 €

Porteur de projet : commune de Grateloup-Saint-Gayrand

17

Objets mobiliers La tapisserie « le mois de mars » du musée d'Agen



Carte d'identité

Objet : tapisserie XVII^e siècle d'inspiration flamande en laine et soie issue des ateliers de la manufacture des Gobelins. Elle représente des scènes de genres de la fin de la Renaissance illustrant les activités rurales et les divertissements de cours du mois de mars. Le passage des ans a terni ses couleurs originelles.

Lieu : exposée au rez-de-chaussée du musée municipal d'Agen dont elle est une des pièces renommées

Projet : restauration de faible intensité de la toile pour lui redonner tout son éclat

Coût estimé : 20 000 €

Porteur de projet : Arimage

18

Objets mobiliers L'art campanaire du canton de Prayssas



Carte d'identité

Objets : art campanaire riche de 28 cloches disséminées sur les clochers des villages et hameaux du territoire intercommunal dont 2 cloches classées au titre des Monuments historiques

Lieu : territoire intercommunal du canton de Prayssas (10 communes)

Projet : restauration du patrimoine campanaire de l'ensemble des églises du canton et valorisation touristique innovante de ce patrimoine rural original et méconnu, afin de redonner aux villages des Serres leur signature sonore

Coût estimé : 300 000 €

Porteur de projet : communauté de communes du canton de Prayssas

19

Éléments du patrimoine jacquaire Les Peintures murales de l'église de Saint-Clair-de-Gouts à Allons



Carte d'identité

Objet : ensemble cohérent et de qualité de peintures murales d'une église classée au Monuments historiques depuis 1995

Lieu : dans le périmètre d'un site inscrit depuis 1976, au milieu d'une clairière de la forêt landaise, à deux pas du modeste mais sauvage Ciron, l'église fortifiée d'Allons impressionne autant à l'extérieur par sa simplicité et son aplomb qu'à l'intérieur par la richesse exceptionnelle de ses peintures datées du XV^e et XVI^e siècle

Projet : restauration de l'ensemble des peintures murales de l'église, sérieusement en péril

Coût estimé : 200 000 €

Porteur de projet : commune d'Allons

20

Parcs et jardins remarquables Le parc et le jardin du château de Salles à Feugarolles



Carte d'identité

Edifice : jardin du château de Salles se développant initialement sur 6 hectares

Lieu : dans un site inscrit aux paysages vallonnés et dessinés par les parcelles de vignes et des grandes cultures, le parc offre une transition douce entre le château et l'environnement préservé alentour

Projet : restitution du parc et du jardin du château afin de redonner à ce site exceptionnel l'harmonie initiale qui existait entre le château, son parc et le grand paysage qui l'embrasse

Coût estimé : 200 000 €

Porteur de projet : Henry de Batz

Devenez mécène et acteur de la valorisation du patrimoine de Lot-et-Garonne

Certains trésors de notre département attendent une restauration et recherchent les moyens de leur réalisation. Fragile témoin de notre passé, le patrimoine est un enjeu qui concerne chacun d'entre nous.

Grande, moyenne ou petite entreprise, 4 bonnes raisons de mécéner des projets de restauration patrimoniale :

- soutenir un projet qui fait sens,
- valoriser l'image de votre entreprise,
- nouer une relation privilégiée entre votre entreprise et un territoire,
- bénéficier d'une réduction d'impôts.

Grâce à votre soutien, nous pourrons ensemble mener des projets au plus près des besoins sur le terrain, en concertation avec les différents acteurs locaux, les habitants et votre entreprise.

Patrimoine lot-et-garonnais cherche mécènes

En juin 2009, sous l'impulsion du Service territorial de l'architecture et du patrimoine (Sdap), en collaboration avec la Préfecture et le Conseil général, et en partenariat avec la Drac, le CAUE, le Conseil régional, la Fondation du patrimoine, la CCI et les organismes socioprofessionnels du secteur du bâtiment, une initiative originale et inédite en France est lancée en Lot-et-Garonne : un appel à projets pour mettre en lumière des opérations de restauration et de valorisation patrimoniale du bâti lot-et-garonnais, public ou privé, nécessitant l'intervention de mécènes pour parvenir à leur réalisation. 82 projets ont été déposés et 20 (présentés dans ce document) ont été retenus, répartis sur l'ensemble du territoire départemental.

Et si vous agissiez pour leur sauvegarde et leur rayonnement ?

Le mécénat est à la portée de toutes les entreprises, quels que soient leur taille et leur chiffre d'affaires. Il consiste en un don en argent, nature, matériel, ou compétence en faveur d'un projet.

Depuis la loi du 1^{er} août 2003, des mesures législatives ont été prises pour définir les conditions d'un mécénat au bénéfice des associations, collectivités et particuliers qui s'est concentrée sur de grandes opérations prestigieuses, via les fondations de très grandes entreprises.

Aujourd'hui, l'ambition de la démarche lancée en Lot-et-Garonne est d'élargir ce mécénat aux petites et moyennes entreprises du territoire pouvant se concrétiser grâce à un choix d'initiatives de par leur nature ou leur situation géographique proches de ces entreprises.

Le mécénat culturel : dispositif fiscal

Principes généraux de la loi du 1^{er} août 2003 sur le mécénat culturel

Le mécénat est un **acte philanthropique** qui se traduit par le versement d'un don à une oeuvre ou un organisme, **d'intérêt général**. La condition d'intérêt général est remplie si :

- les actions concernées correspondent aux critères légaux du mécénat : caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à **la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel** ou à la diffusion de la culture, de la langue ou des connaissances scientifiques françaises,
- l'activité n'est pas lucrative, c'est à dire non concurrentielle,
- la gestion est désintéressée,
- l'activité ne profite pas à un cercle restreint de personnes.

Pour garantir leur conformité aux règles de l'intérêt général, les associations peuvent interroger les services fiscaux (procédure de rescrit) sur la conformité de leur projet avec la loi du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat en général.

L'Etat et ses établissements publics, les collectivités territoriales, les fondations ou associations d'utilité publique et les organismes d'intérêt général peuvent recevoir des dons.

/ Pour les entreprises, le don ouvre droit à une réduction d'impôt (article 238 bis - 1 du CGI*) **de 60 % du montant de leur don effectué en numéraire**, en compétence ou en nature, et retenu dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT, avec la possibilité, en cas de dépassement de ce plafond, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants.

L'organisme bénéficiaire doit délivrer un reçu fiscal (document Cerfa n° 11580*02).

L'entreprise donatrice peut bénéficier de certaines contreparties, lesquelles doivent comprendre une disproportion marquée par rapport au montant du don. Les contreparties constituent un avantage offert au donateur en plus de la réduction d'impôt.

/ Pour les particuliers, la déduction d'impôt est de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu net imposable. Les contreparties sont limitées à 60 €, quelle que soit la valeur du don.

Des avantages spécifiques pour le patrimoine historique privé, inscrit ou classé

La loi de finances rectificative pour 2007 (art.10) a enfin permis d'appliquer la réduction d'impôt aux dons destinés à des travaux de restauration et d'accessibilité du public des monuments historiques privés, inscrits ou classés.

Les dons à la Fondation du patrimoine ou à toute autre fondation ou association agréée, ouvrent droit à réduction d'impôt, pour les entreprises et les particuliers, sous réserve que le monument qui en bénéficie soit conservé par son propriétaire pendant 10 ans et que les travaux effectués soient visibles par le public.

Ce texte excluait toutefois les monuments qui produisent des recettes commerciales. La loi du 17 février 2009 pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés (au titre du plan de relance) a permis d'assouplir cette situation sous certaines conditions :

- le propriétaire ou le dirigeant de l'exploitation commerciale ne tire pas de l'immeuble un revenu (gestion désintéressée de l'immeuble) ;
- les recettes de toute nature provenant du monument (revenus fonciers nets, bénéfices agricoles, bénéfices industriels et commerciaux et bénéfices des sociétés commerciales, augmentés des provisions comptabilisées) constatées au titre des trois années précédant sont réinvesties dans les travaux de conservation de celui-ci ;
- le montant des dons collectés ne doit pas excéder le montant à financer au titre de ces travaux.

Plus de renseignements sur :

www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/mecenat/mecenat.htm

Contact : Chloé Toupé

Chargée de Mission « Patrimoine lot-et-garonnais cherche mécène »

Tél : 05 56 79 12 23

Portable : 06 78 97 51 50

Email : fondationpatrimoine47@gmail.com

Fondation du Patrimoine

Délégation Aquitaine

25, cours de Verdun

33000 Bordeaux

Crédits photographiques

Christian Airiau (Sdap 47) : pages 6, 7 (b), 11 (b), 13 (a), 15 (b), 16, 17, 18, 19, 20, 21 (b), 23 (a), 25 (b)

Xavier Chambelland (CG 47) : pages : 9 (a), 10, 11 (a), 22, 23 (b)

Jean-Baptiste Pozzer (CG 47) : pages : 7 (a), 8, 9 (b), 12, 14, 15 (a), 19 (a), 25 (a)

Musée municipal d'Agen : page : 24 (a)

Gérard Diot (CAOA 47) : pages : 24 (b)

(a) : photo de gauche ou du haut de la page

(b) : photo de droite ou du bas de la page

Une opération du Conseil général de Lot-et-Garonne et de la Préfecture de Lot-et-Garonne,



réalisée en partenariat avec le Conseil régional d'Aquitaine et la Fondation du Patrimoine.

